

Règles d'utilisation des équipements sportifs mis à la disposition de L'Amicale Bouliste Saint-Loise pour la pratique de la pétanque.

Agglo Saint-Lô autorise l'utilisation des équipements alloués à l'ABSL. Le bureau de l'ABSL, sous réserve de l'application stricte des barrières sanitaires mises en place par le gouvernement et le respect des consignes ci-dessous, donne son autorisation pour l'utilisation stricte du terrain d'entraînement et du terrain de compétition.

Règles générales :

- Pas de poignée de main, bises ou accolades,
- Port du masque conseillé,
- Respect des distances de sécurité (1 mètre minimum les uns des autres),
- Se désinfecter les mains aussi souvent que possible avec du gel hydro alcoolique,
- Ne pas se gratter la peau, toucher le nez, les oreilles ou la bouche sans s'être lavé ou désinfecté les mains au préalable.

Club-House :

Le club-House sera fermé. Il sera ré-ouvert après autorisation d'Agglo Saint-Lô Sport et du bureau de l'ABSL. Les joueuses et joueurs souhaitant se désaltérer devront apporter leur boisson, leur verre et les consommer à l'extérieur (en respectant toujours les distances de sécurité) ou utiliser le point d'eau sous le foirail.

Terrains de jeux :

Application stricte des mesures sanitaires liées au corona virus :

- Les concours (même internes) sont interdits,
- Le petit terrain d'entraînement situé face au club house n'est réservé que pour 10 joueurs.euses au maximum en respectant les consignes données par la fédération FFPJP.
- Le grand terrain (parking) n'a pas d'autres restrictions (outre barrière sanitaire) que celles de respecter un espace conséquent entre les différentes parties de façon, encore une fois, à ne pas risquer de briser les barrières sanitaires (voir consignes FFPJP).
- Respect des distances de sécurité (1 mètre minimum les uns des autres),
- L'utilisation des cercles est prohibé en raison des risques de contamination par manipulation,
- Chaque joueuse ou joueur sera en mesure de reconnaître facilement ses propres boules (marquage personnel au feutre par exemple) pour éviter au maximum que d'autres les manipulent.
- Et pour respecter les distances de sécurité, après chaque mène, chacun(e) devra ramasser ses boules les un(e)s après les autres de façon à ne pas s'approcher à moins d'un mètre d'un(e) autre qui ramasserait les siennes en même temps.
- Le gagnant de la mène lance son propre cochonnet la mène suivante.
- Après chaque partie, désinfection des mains et du cochonnet utilisé.

Bien que notre département ait été relativement épargné, nous sommes toujours sous la menace du Covid 19.

C'est pourquoi nous comptons sur la responsabilité de chacun(e) pour respecter les règles édictées qui nous permettront ainsi de continuer à pratiquer notre sport favori en réduisant au maximum les risques de contamination. Le danger est le re-confinement !

C'est déjà une première étape, ne la manquons pas !

Merci de votre compréhension.

Le Bureau de l'ABSL